

COMMUNE DE MASSAGUEL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 mai 2016

=====

1) Délibérations SDET

Monsieur le Maire explique que le conseil municipal doit se prononcer sur la modification envisagée des statuts du SDET. Ces modifications portent sur :

- L'activité « éclairage public » telle qu'évoquée lors de l'assemblée générale du 22/01/2016
- Les actions ponctuelles auprès des collectivités en termes d'énergie
- L'introduction de commissions ad hoc en fonction de chaque compétence exercée par le SDET
- La mise à jour des membres en raison de la création de communes nouvelles.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité la modification des statuts.

2) Délibérations taxe par habitant SIVOM

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'entériner la décision du comité Syndical et donc d'approuver le tarif pour 2016 de la taxe par habitant versée par chaque commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **DECIDE** de maintenir la taxe par habitant à **1.25 €** pour l'année **2016**

3) Arrêté de signature Mme Catselides

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il serait nécessaire de donner la délégation de signature à Mme Vanina CATSELIDES, adjoint administratif territorial occupant les fonctions de secrétaire de mairie, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, pour :

- la légalisation des signatures
- la réception des déclarations, la transcription et la mention en marge des actes d'Etat Civil, ainsi que la délivrance de copies (quel que soit l'acte)

4) Délibérations fond de de concours CCSA travaux mairie

Monsieur le maire explique au conseil municipal la nécessité de faire des travaux de rénovation dans les bâtiments communaux, notamment à la mairie. Des devis seront demandés prochainement. Une demande de fond de concours sera demandée à la CCSA dès réception des devis.

5) Comptes rendus réunions

CCSA

Mme Pascale Vaissière fait le compte rendu de la commission des finances, elle expose le principe des fonds de concours. Une enveloppe est attribuée chaque année par la CCSA elle est utilisable pendant 3 ans. Pour l'année 2016 une enveloppe de 222 000 € a été affectée aux 26 communes réparti à l'identique par rapport aux autres années. Elle précise aussi que

dorénavant les fonds de concours pourraient être attribués uniquement à des travaux liés aux projets du territoire de la CCSA.

Depuis 2013, 1 500 000 € de fond de concours ont été versé aux communes.

En ce qui concerne la DGF une perte pour la commune de 14800 € a été constaté sur les 4 dernières années soit 22%.

La CCSA propose de redistribuer le FPIC (fonds de péréquation) au prorata des pertes des communes. Une enveloppe de 24000€ pourrait être redistribuée entre les communes.

Monsieur le Maire expose le transfert de compétence eau, assainissement et rivière (Gémapi) qui doit s'effectuer, cette compétence est optionnelle à partir de 2018 et obligatoire en 2020. Afin de compenser les frais du à l'entretien des rivières, l'état a prévu une taxe de 40€ par an et par contribuable.

Trifyl

Monsieur René Albert fait le compte rendu de la dernière réunion, il indique que l'objectif est de réduire de 30% pour 2020 et de 50% pour 2025 les déchets ménagers. Pour ce faire un nouveau bioréacteur va être construit, coût de l'opération 1 000 000€. Une augmentation de la taxe d'ordures ménagères est envisagée (1€/habitant).

Monsieur le Maire indique qu'une visite de Trifyl est prévue le 9 juillet.

Parc Régional

Mme Séverac et M Cousinier délégués au Parc, nous expliquent que la dernière réunion a porté principalement sur la nouvelle charte. Des groupes de travail composé de délégués vont être constitués.

Mme Séverac donne aussi comme informations que 119 communes sont sur le territoire du Parc et que 49 d'entre elles n'ont pas de forêt.

6) Illuminations

Suite à la réunion avec l'entreprise Arnaud et les membres de la commission, un devis a été reçu concernant des illuminations : coût total 3708,60 €TTC. Après réflexion il a été décidé de ne pas commander la traverse « joyeuses fêtes » d'une valeur de 500 € . Une demande de fonds de concours a été faite à la CCSA.

8) Questions diverses

- **ONF** : Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu en mairie concernant la vente de bois qui aura lieu le 23 juin.
- **AVS** : Mme Catselides explique au conseil municipal les différentes démarches nécessaires pour l'attribution d'une AVS pendant les temps périscolaire. Mme Rivairan indique qu'elle à effectuer des recherches sur internet et qu'elle enverra les documents qu'elle a trouvé.
- **Réunion Béal** : Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu de l'AG de l'association.

- **Travaux de mises aux normes** : Monsieur le maire fait lecture du diagnostic de sécurité et d'accessibilité de la salle polyvalente. Compte tenu du coût élevé, le conseil municipal décide de ne pas effectuer les travaux pour l'instant.
- **Eoliennes** : Suite à la réunion qui a eu lieu avec l'entreprise VSB, un rapport de faisabilité a été transmis à la commune. L'entreprise propose une étude de développement d'un projet éolien sans engagement financier pour la commune. Une visite sur le site est prévue avant toute décision
- **Motion de soutien** : Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu de l'AMF concernant la motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024. Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité.

Fin de la séance à 22h50